

**DIPLÔME PÉDAGOGIQUE WILLEMS®
POUR L'ÉDUCATION MUSICALE**

FICHE 2/2 - INFORMATIONS 2022/2023

INTRODUCTION

La saison 2022/2023 correspond à la 1^{ère} année de formation au **Diplôme Pédagogique Willems® pour l'Éducation Musicale**.

- Volume horaire :
- 80 h de cours répartis dans l'année scolaire
 - 1 h de bilan individuel
 - 8 h d'évaluations (7,5h écrites + 0,5h orales)
 - 35 h de stage (*rencontre internationale*)
- => soit un total de **124 heures de formation pour la 1^{ère} année**

CALENDRIER

Week-end formation 1	14-15 janvier 2023
Week-end formation 2	25-26 février 2023
Week-end formation 3	25-26 mars 2023
Week-end formation 4	29-30 avril & 1 ^{er} mai 2023
Week-end formation 5	27-28 mai 2023
Week-end formation 6	17-18 juin 2023
Week-end formation 7 + Évaluations	1 ^{er} - 2 juillet 2023
Stage – Rencontre internationale	18-19-20-21-22 juillet 2023 (<i>à confirmer d'ici fin 2022</i>)

HORAIRES

- Pour les Week-ends de formation + Évaluations : 11,75 heures/WE
 - Samedi : 15h-20h45 (5,25 heures de cours)
 - Dimanche : 9h-12h15 & 13h15-17h (6,5 heures de cours)
 - Lundi 01.05.23 : 9h-12h15 & 13h15-16h15 (5,75 heures de cours)
- Pour le Stage : *planning à confirmer d'ici fin 2022*

LIEU(X)

- Pour les Week-ends de formation + Évaluations :
 - Maison St-Irénée – Petits Chanteurs de Lyon / 7 place Saint-Irénée – 69005 Lyon
 - École Willems® Ryméa / 46 rue Bugeaud – 69006 Lyon (*site secondaire*)
- Pour le Stage : Udine (Italie) – *lieu à confirmer d'ici fin 2022*

FORMATEUR(S)

Les cours, sous la conduite du Responsable des formations de la FIW, sont encadrés par des formateurs titulaires du Diplôme Professionnel Didactique Willems® (obtenu après au moins 10 années de pratique pédagogique active et à l'issue d'une formation spécifique).

Formateurs intervenants : [Béatrice CHAPUIS-WESTPHAL](#) / [Christophe LAZERGES](#) / [Lucia PEREZ-PELAEZ](#)

FRAIS D'INSCRIPTION (hors transport, hébergement et repas)

• **Tarification** / Pour les prises en charge Employeur-OPCO (Afdas, Uniformation, Opcalia...), contacter le secrétariat de la FIW pour la constitution du dossier / Les stagiaires exerçant dans les écoles adhérentes à la FIW en tant que Membres Associés bénéficient d'une réduction de 10% sur les frais pédagogiques.

Formation DPWEM / Module DPW-EM1 / 2022-2023	Particulier	Employeur/OPCO
Frais pédagogiques - cours + bilan individuel + évaluations + stage	1.605 €	2.245 €
Frais de gestion	50 €	50 €
Total	1.655 €	2.295 €
+ Adhésion FIW 2023 à la charge du stagiaire : 20€ (15€ pour les étudiants sur présentation de justificatif)		

• **Règlement** : Le règlement peut être effectué en 1, 3 ou 6 fois maximum selon l'échéancier précisé sur le formulaire d'inscription. En cas de non-respect de cet engagement, la FIW se réserve le droit de demander le versement du solde, sans délai.

Pour les conditions d'annulation/engagement des stagiaires, consulter la *Fiche 1/2 – Présentation*

• Modes de paiement

1. En espèces
2. Par chèque bancaire FR (à l'ordre de la Fédération Internationale Willems®)
3. Par virement bancaire Banque Postale : IBAN : FR65 2004 1010 0715 9448 4H03 810 / BIC : PSSTFRPLYO
4. Par virement bancaire PayPal (si virement bancaire Banque Postale impossible) : https://www.paypal.com/paypalme/FIWillems?locale.x=fr_FR

INSCRIPTION(S) & RENSEIGNEMENT(S)

• **Inscription(s)** : Le formulaire d'inscription est à compléter, signer et retourner par mail : contact@fi-willems.org ou par voie postale : Fédération Internationale Willems® - 46 rue Bugeaud - 69006 Lyon (FR)

• **Renseignement(s)** : Téléphone : +33 (0)6.18.16.54.38 (permanence du secrétariat FIW : lundi-mardi > 9h-17h & jeudi-vendredi > 9h-16h) / Mail : contact@fi-willems.org / Site : www.fi-willems.org

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le N° W691063767 / APE N° 8559B / SIRET N° 327 237 566 00077
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 82 69 12756 69 auprès du Préfet de région d'Auvergne-Rhône-Alpes
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)